

VILLE DE LIEGE  
INSTRUCTION PUBLIQUE

PROJET D'ETABLISSEMENT Juin 2008  
GROUPE SCOLAIRE ARNOULD CLAUSSE LAVEU

Pédagogie Freinet

Rue du Laveu, 52 4000 LIEGE

Tél 04.252.45.84 Fax 04.252.50.93 efc.laveu@teledisnet.be

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans

le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège et particulièrement dans les 10 grandes options pédagogiques suivantes :

1. Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base.
2. Aider chacun à développer au maximum ses potentialités.
3. Développer l'autonomie et la confiance en soi.
4. Développer la solidarité.
5. Développer l'ouverture aux autres et à la culture.
6. Développer l'expression, la communication et la créativité.
7. Développer la curiosité et l'esprit scientifique.
8. Assurer un développement corporel harmonieux.
9. Intéresser les enfants à la vie sociale et économique.
10. Pour faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant les niveaux local et régional.

Pour les concrétiser, chaque école privilégie les méthodes, approches et pratiques pédagogiques qui :

1. donnent du sens à l'école et aux apprentissages ;
2. mettent les activités de l'enfant lui-même au centre des apprentissages ;
3. favorisent la collaboration et la coopération entre tous les partenaires de la communauté éducative ;
4. assurent le plus de continuité possible entre les apprentissages, l'école, la famille, l'environnement ;

L'équipe éducative les traduit dans ses pratiques quotidiennes par des actions concrètes.

Le projet d'établissement présente volontairement une dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas sur ce projet. Par souci de clarté, seules les mesures qui semblent être le plus représentatives, les plus régulières et qui concernent un grand nombre d'enseignants ont été retenues.

Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extrascolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques,...) ne sont pas reprises.

**Option 1 - Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base :**

L'école privilégie l'implication active des élèves (ex : selon leur rythme, leur personnalité, leurs acquis...), la construction de leurs apprentissages par l'utilisation d'outils diversifiés et de démarches personnalisées d'apprentissage et d'enseignement (ex : utilisation de fichiers, d'outils individualisés...)

**Option 2 - Aider chacun à développer au maximum ses potentialités :**

L'école multiplie les occasions et situations d'apprentissage pour permettre à chacun de développer, d'exercer, de mettre au service des autres ses propres ressources et ses richesses (ex : fichiers de dépassement, travail par projets, tutorat...) Elle pratique une pédagogie différenciée, favorise l'autoévaluation, la prise de conscience et de responsabilité. Elle met en place une évaluation formative.

**Option 3 - Développer l'autonomie et la confiance en soi :**

L'école encourage l'autogestion et/ou la cogestion du travail, du temps, de l'espace, des outils (ex : contrats et plans de travail, tableaux des charges, planning...). Elle promeut l'expression libre, la créativité. Elle tient compte de la dimension intellectuelle et affective des enfants et veille à l'épanouissement individuel de chaque enfant.

**Option 4 - Développer la solidarité :**

L'école entretient les principes des valeurs de coopération et d'entraide au niveau du respect des personnes et des biens (ex : travaux de groupes, en ateliers, jeux coopératifs, verticalité entre cycles, parrainage, monitorat...) Elle adhère aux valeurs de pluralisme dans les limites de tolérance imposées par ces valeurs. Elle refuse toute forme d'élitisme, de dogmatisme et de toute forme d'exclusion.

Elle développe une structure participative au sein de l'école (Conseil de la Communauté Educative).

**Option 5 - Développer l'ouverture aux autres et à la culture :**

L'école propose un partenariat avec l'extérieur et les références à l'actualité (ex : accueil de personnes ressources, école participative avec le conseil de la communauté éducative, lecture de la presse, exposés, participation à des échanges européens dans le cadre de projets Comenius...) afin de confronter les enfants aux différentes cultures à l'exclusion de celles qui véhiculent des messages d'intolérance ou de discrimination.

**Option 6 - Développer l'expression, la communication et la créativité :**

L'école favorise les ateliers créatifs, d'expression libre et/ou dirigée (ex : expression orale, écrite, corporelle, graphique, plastique, musicale, théâtrale...). Elle réserve en plus des espaces de liberté pour permettre à chacun de s'exprimer librement et de gérer les règles de vie (conseils de classes, cycles quid'neuf ?)

**Option 7 - Développer la curiosité et l'esprit scientifique :**

L'école initie aux méthodes de questionnement scientifique, elle organise l'exploitation des découvertes et des recherches des enfants dans une série d'activités fonctionnelles (le tâtonnement expérimental, les ateliers d'éveil, les classes de dépaysement...).

**Option 8 - Assurer un développement corporel harmonieux :**

L'école applique la liberté et l'éducation du mouvement par des activités physiques et sportives (ex : natation, éducation physique, psychomotricité, danses, jeux, mimes...) et des ateliers d'éducation à la santé.

**Option 9 - Intéresser les enfants à la vie sociale et économique :**

L'école fonde son action sur les principes d'éducation à la citoyenneté par la mise en place de procédures démocratiques avec la participation des enfants à une partie des règles de gestion de la vie de la classe et de l'école (conseils de classes, de cycles, de garderies, d'école et organisation de classes de dépaysement dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre). Elle donne le maximum d'occasions d'exercer l'esprit critique par l'intérêt accordé aux médias et aux techniques de l'information et de la communication.

**Option 10 - Pour faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant les niveaux local et régional :**

L'école offre de nombreuses possibilités privilégiant la participation et l'organisation de manifestations culturelles afin de permettre aux enfants de devenir acteurs et citoyens responsables (ex : visites de musées, d'expositions, de sites, classes de dépaysement... ; réalisation de spectacles publics, de fêtes, d'expositions...)

Elle organise des actions de sensibilisation au respect de l'environnement afin de faire prendre conscience aux enfants de l'utilité, du respect et de la conservation de la nature.

**Action prioritaire :**

*L'école réunit les moyens concrets de la construction et de l'appropriation de règles de vie (relatives aux personnes et aux biens) partagées par tous (adultes et enfants).*

*Elle encourage les enfants et tous les membres de la communauté éducative à être acteurs d'un projet de société démocratique, l'amène à une citoyenneté responsable en privilégiant les valeurs d'autonomie, de respect, en créant des espaces de parole et de liberté où chacun a le droit de s'exprimer et d'être entendu.*

*Elle s'aide notamment de la pratique des ateliers de philosophie. Cette démarche propose une méthode pour développer l'esprit critique, interroger le sens des activités scolaires, construire une pensée créatrice sur les savoirs à acquérir.*